

Bulletin d'histoire politique

L'incendie du parlement à Montréal en 1849 : un événement occulté

Présentation

Robert Comeau et Gaston Deschênes



Volume 22, numéro 1, automne 2013

L'incendie du parlement à Montréal : un événement occulté

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018819ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1018819ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Comeau, R. & Deschênes, G. (2013). L'incendie du parlement à Montréal en 1849 : un événement occulté : présentation. *Bulletin d'histoire politique*, 22(1), 17–27. <https://doi.org/10.7202/1018819ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'incendie du parlement à Montréal en 1849 : un événement occulté.

ROBERT COMEAU
Historien
GASTON DESCHÊNES
Historien

La Société historique de Montréal tenait, le 31 mars 2012 à la salle d'Auteuil du Gesù, une table ronde sur l'incendie du parlement de Montréal, qualifié d'événement occulté. Nous avons demandé aux intervenants à cette table ronde de nous présenter un article pour ce dossier, demande faite également à l'historien Gilles Gallichan, qui s'était déjà penché sur l'histoire de nos capitales et qui avait antérieurement publié une étude sur la disparition de la bibliothèque du parlement de Montréal, incendiée lors des émeutes d'avril 1849. Pourquoi avoir parlé de cet incendie comme d'un événement occulté ?

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis 1999, date du 150^e anniversaire de cet événement, plusieurs organismes, préoccupés par la conservation de notre patrimoine politique et soucieux de promouvoir la connaissance de notre histoire nationale, ont réclamé de la part des autorités municipales et québécoises la pose d'une plaque commémorative pour expliquer le contexte historique de cet incendie criminel et le climat de violence que faisait régner alors à Montréal le groupe des conservateurs britanniques radicaux. On note chez nos gouvernants la même indifférence, voire une certaine volonté de tenir cachées certaines traces du passé, face à la demande de conservation de la maison du chef

canadien-français Hippolyte LaFontaine, dont la maison de la rue Notre-Dame fut alors attaquée par le même groupe d'émeutiers toriens qui mirent le feu au parlement.

Un récent reportage de la Société Radio-Canada portant sur les découvertes archéologiques réalisées à l'endroit où a brûlé le parlement a fait état de certains artefacts trouvés, comme une paire de lunettes ou un écusson royal, mais dans ce reportage télévisé on n'a à peu près rien retenu des témoignages d'historiens sur le contexte politique, qui auraient pu expliquer les causes de cette émeute et de cet incendie.

Heureusement que, sur cette question politique, les historiens de l'Assemblée nationale, C. Blais, G. Gallichan, F. Lemieux et J. Saint-Pierre ont pu apporter un éclairage satisfaisant dans l'ouvrage de synthèse : *Québec, quatre siècles d'une capitale* (Les publications du Québec, 2008, 692 p.).

De même, pour faire la lumière sur ces événements, il faut saluer dans la petite collection « Les cahiers du Septentrion », la publication d'un ouvrage de Gaston Deschênes qui a pour titre *Une capitale éphémère. Montréal et les événements tragiques de 1849*. Deschênes a réuni et présenté dans la première partie de cet ouvrage des études sur cet incendie de J.-J. Bell, de Lionel Groulx, d'Hector Berthelot et d'Edouard-Zotique Massicotte ainsi que celle de Gilles Gallichan. Dans la seconde partie, il donne la parole à certains témoins de l'incendie : un reportage de *The Gazette* du 25 avril 1849, un souvenir de Alfred Perry, une confidence du marchand Seaver à son épouse, et le point de vue d'un Fils de la Liberté, Amédée Papineau.

Dans notre dossier, nous avons réuni 4 contributions : l'historien François Deschamps analyse l'arrière-fond républicain de l'idéologie radicale tory depuis 1832 jusqu'aux émeutes de 1849 et au manifeste annexionniste. Il explique bien que la question de la loi d'indemnisation et le dédommagement annoncé de 1849 n'est que le symptôme d'un problème autrement plus complexe. L'auteur veut rouvrir le dossier du « double soulèvement de 1837 », expression de Maurice Séguin, et analyser le sens des menées préemptives victorieuses des miliciens ultra-toriens soutenus par la junte militaire qui s'installe aux commandes de l'État colonial avec l'imposition de la loi martiale dans le district de Montréal le 5 décembre 1837.

Dans son article intitulé « Le filibuster sur la loi d'indemnisation », Gaston Deschênes aborde dans un premier temps le débat sur la formation du comité plénier « pour prendre en considération la nécessité de constater le montant de certaines pertes éprouvées par certains habitants du Bas-Canada, durant les troubles politiques de 1837 et de 1838, et de pourvoir au paiement d'icelles » puis l'adoption des résolutions en comité. La Chambre reprend le débat : le Parlement connaît alors une des journées les plus agitées de la session et probablement sa plus longue séance, car elle ne prendra fin que le lendemain midi. La deuxième lecture est propo-

sée le 2 mars et le projet est adopté puis déferé au comité plénier où le projet est étudié le 6 mars article par article. Le projet de loi sera finalement adopté en troisième lecture le 9 mars et adopté par le Conseil législatif six jours plus tard. La sanction royale ne viendra que le 25 avril avec les conséquences tragiques que l'on sait. Cette sanction du projet de loi pour indemniser les personnes dont les propriétés ont été détruites durant la rébellion de 1837 et 1838 est marquée à la fois par des applaudissements et par des cris en Chambre. À l'extérieur, des manifestants se massent devant l'édifice parlementaire et lancent des œufs pourris et d'autres projectiles au gouverneur Lord Elgin qui quitte le Parlement. *The Montreal Gazette* a invité à manifester à vingt heures au Champ de Mars. La manifestation se transforme en émeute. Les manifestants se déplacent rapidement vers l'édifice du Parlement, interrompent la séance par leurs cris et des volées de pierres. À 21 heures, c'est le saccage et l'incendie de l'édifice du Parlement.

Gilles Laporte aborde avec détails la loi d'indemnisation de 1849 en rétablissant certains faits trop peu connus en dehors du cercle restreint des spécialistes. Quant à Gilles Gallichan, il décrit la Bibliothèque parlementaire et nous rappelle qu'en 1844, toutes les collections parlementaires sont réunies à Montréal et qu'en 1849, ce sont les deux bibliothèques parlementaires, celle de l'Assemblée et du Conseil législatif (atteignant 22 000 volumes) et une grande partie des archives parlementaires qui disparaissent. Il affirme que cet incendie a fait prendre conscience à de nombreux contemporains de la fragilité de la mémoire documentaire du pays. Le gouvernement se replie vers Toronto et instaure l'alternance entre les deux anciennes capitales des Canadas, Toronto et Québec. Les citoyens de Québec voient revenir le gouvernement de l'Union en 1851. Un autre incendie du Parlement en 1854 relance le débat sur le siège du Parlement du Canada Uni. Finalement en 1857, la reine Victoria porte son choix sur Ottawa, ce qui provoque un autre débat.

Mais laissons Gaston Deschênes nous présenter le contexte de ces événements tragiques en s'inspirant de l'excellente chronologie qu'il a produite dans son ouvrage *Une capitale éphémère* (p. 152 à 160).

Les événements tragiques de 1849: contexte et aperçu

La nouvelle politique coloniale de la Grande-Bretagne constitue l'arrière-plan des événements tragiques survenus à Montréal en 1849. Le gouvernement whig élu en 1846 prône le libre-échange: désormais, les produits canadiens ne bénéficieront plus de tarifs préférentiels sur le marché anglais. Cette décision bouleverse l'économie canadienne et les faillites se multiplient. La classe marchande, et principalement la communauté anglophone de Montréal, est durement touchée.

Le contexte politique au Canada

Dans les vingt mois qui précèdent l'émeute d'avril 1849, une série d'événements provoque une irritation croissante chez les anglophones, particulièrement chez les « champions du torysme intransigeant », selon le mot de Berthelot. On croyait l'avenir réglé par l'Acte d'Union qui avait donné une égale représentation aux deux Canadas (même si le Bas-Canada était largement plus peuplé), fusionné les dettes des deux provinces (même si celle du Haut-Canada était beaucoup plus élevée), ignoré l'idée de responsabilité ministérielle (recommandé par Durham), ignoré les revendications des Patriotes en matière de contrôle des finances publiques, et imposé l'anglais comme seule langue officielle. Or, moins de 10 ans plus tard, le vent tourne.

En août 1847, la reine Victoria sanctionne une loi¹ qui donne au Parlement un meilleur contrôle sur les dépenses publiques. Cette loi satisfait bien tardivement une revendication des Patriotes.

Au début de mars 1848, l'Assemblée retire sa confiance aux ministres nommés par le Gouverneur qui invite La Fontaine à former un gouvernement réformiste. Le principe de la responsabilité ministérielle, pierre d'assise d'un parlementarisme véritable, est donc appliqué et la démocratie devient réalité : le chef de la majorité parlementaire qui se dégage des élections exerce maintenant le pouvoir.

Puis, en août 1848, une loi du Parlement britannique révoque la clause de l'Acte d'Union qui imposait des restrictions l'usage de la langue française au Parlement. La Fontaine avait proposé et fait adopter une adresse à la reine à cette fin en 1845.

Ensuite, le 18 janvier 1849, dans un discours du trône *prononcé en partie en français*, le gouverneur Elgin annonce l'amnistie générale des insurgés de 1837-1838, la plupart ayant déjà bénéficié d'une amnistie individuelle. Une loi en ce sens est sanctionnée le 1^{er} février 1849.

Et, goutte d'eau ultime, le 13 février 1849, l'Assemblée législative entreprend l'étude d'un projet de loi de La Fontaine qui veut indemniser les personnes dont les biens ont été endommagés ou détruits durant les répressions de 1837 et 1838 au Bas-Canada².

En somme, en quelques mois, deux importantes revendications des Patriotes ont été satisfaites (le contrôle des dépenses publiques et la responsabilité ministérielle), leurs chefs ont été amnistiés, les droits linguistiques des Canadiens français, reconnus, et un des leurs est premier ministre.

Comme le disait le leader *tory* Allan MacNab, quelques jours après le discours inaugural, l'Union avait « complètement manqué son but. Elle fut créée, disait-il, pour l'unique motif d'assujettir les Canadiens français à la domination anglaise. Le contraire en est résulté »³. Et, en plus, disaient les *tories*, on va « récompenser les rebelles ».

Le débat sur les indemnités

Le débat qui s'ouvre le 13 février 1849 sur le *bill des indemnités* sera l'un des plus virulents de l'histoire parlementaire canadienne. Citons le chanoine Groulx⁴:

[...] deux orateurs se distinguent particulièrement, M. Gogy, député de Sherbrooke, et Allan MacNab, député d'Hamilton; le premier, en des discours décousus et furibonds, fulmine contre le geste «indécet et immoral» de puiser à pleines mains en un fonds alimenté par des protestants pour le paiement d'indemnités à des catholiques; le second se dépasse en véhémence fougueuse et vise plus haut, s'en prend à lord Elgin, à lord Grey, à tous les membres de cette famille politique qu'il malmène généreusement. Plus encore [...], MacNab s'en prend, lui aussi, à l'immoralité du projet de loi où il lui plaît de voir une prime à l'insurrection; le tout s'agrément de charges à fond de train contre l'influence française, contre tout le peuple canadien-français à qui l'on décerne les épithètes de *rebelle*, de *traître* et même d'*étranger*.

L'opposition utilise toutes les ressources de la procédure pour étirer le débat. Le tumulte qui règne sur le parquet de la Chambre se communique aux tribunes. Des batailles éclatent chez les spectateurs qu'il faut faire évacuer. Le sergent d'armes devra intervenir pour empêcher MacNab et le solliciteur général Blake d'en venir aux coups et la Chambre fera comparaître le même Blake et John A. MacDonald pour les dissuader se battre en duel.

Le débat n'est pas moindre à l'extérieur du Parlement. Au lendemain du discours de Blake, qui avait qualifié les *tories* de rebelles, un ralliement d'environ 1 500 personnes se rend à la Place d'Armes entendre un autre discours enflammé de MacNab. Des pétitions proposent que le Gouverneur laisse la sanction au bon vouloir de la reine Victoria tandis que la presse *tory* lance de véritables appels à l'émeute. «Réveillez-vous, soulevez-vous..., peut-on lire dans la *Gazette* de Montréal du 13 février. Si votre Reine, par son représentant, vous repousse maintenant, ne pouvez-vous pas vous protéger?». Un autre va plus loin: «Une guerre civile est un malheur, mais ce n'est pas le pire des malheurs; et, nous le disons sans hésitation: il vaudrait mieux pour la population britannique du Canada qu'elle subit douze mois de bataille... et perdît cinq mille vies, que de se soumettre pendant dix années encore au mauvais gouvernement introduit en ce pays par la domination française».

Le *bill* est néanmoins voté par l'Assemblée et le Conseil législatif. Les *Tories* essaient alors de faire pression sur Elgin qu'un caricaturiste présente comme une marionnette aux mains du nouveau gouvernement. MacNab se rend à Londres pour solliciter, en vain, l'intervention britannique.

Comme l'écrit le marchand Seaver à la fin d'avril 1849: «Les anglophones n'acceptent pas d'être dirigés par un gouvernement canadien [...]»⁵.

L'émeute du 25 avril

Chauffée par les médias anglophones depuis quelques mois, la marmite saute le 25 avril quand le Gouverneur descend en ville pour sanctionner le *bill des indemnités*. Elgin quitte le parlement sous une grêle de projectiles. La *Gazette* publie un supplément extraordinaire qui se termine par un véritable appel aux armes :

Anglo-Saxons, vous devez vivre pour l'avenir ; votre sang et votre race seront désormais votre loi suprême, si vous êtes vrais à vous-mêmes. Vous serez Anglais, dussiez-vous n'être plus Britanniques. [...] La marionnette [Elgin] doit être rappelée, ou repoussée par le mépris universel du peuple. [...] La foule doit s'assembler sur la place d'armes, ce soir, à huit heures. Au combat, c'est le moment !

Pendant l'assemblée, une fausse alarme d'incendie amène au Champ-de-Mars un détachement de pompiers dirigé par un certain Alfred Perry, marchand de son état, qui soutiendra avoir invité la foule à se rendre au parlement. Dans un texte publié par le *Montréal Star* quarante ans plus tard⁶, il racontera avec une désinvolture étonnante, des exagérations certaines et plus qu'un brin de fierté, comment il avait dirigé l'intrusion dans l'édifice (en utilisant une échelle de pompier comme béliet) et pris le contrôle de la Chambre, au deuxième assaut, après avoir lui-même écarté un messenger, un député et le sergent d'armes à coup de manche de hache. « Nous avons réussi à chasser les députés, écrivait-il. Notre travail, pour le moment, était accompli ». Les députés avaient fui ayant « perdu tout espoir d'obtenir l'aide des autorités militaires ».

Sans regret ni remords, il explique ensuite l'origine de l'incendie par son désir d'arrêter le tic-tac irritant de l'horloge. Sa deuxième brique rate sa cible, mais brise des brûleurs à gaz. D'où, peut-être, cette croyance que l'incendie était un accident... L'édifice s'enflamme. Perry sort sous les applaudissements des badauds et troque alors son manche de hache pour ses outils de sapeurs, mais c'est pour sauver l'hôpital adjacent. D'après lui, « pas une goutte d'eau ne fut lancée sur le parlement embrasé ; et, précise-t-il, il n'aurait pas été sécuritaire pour quiconque d'essayer ». Les sapeurs canadiens-français « eurent peur d'intervenir jusqu'à ce qu'on donnât l'assurance qu'ils ne seraient pas molestés ». Le chef du service des incendies ne se serait pas présenté. Sur les lieux du sinistre, le matériel est saboté par les émeutiers, sinon par les pompiers eux-mêmes. Quant à l'armée, elle se pointe deux heures plus tard, sans faire de zèle. L'édifice du Parlement et sa bibliothèque sont en ruines.

Perry est arrêté, avec quatre autres personnes, soit le rédacteur de la *Gazette*, James Ferres, le marchand Hugh Montgomery, l'avocat William Mack et le courtier Augustus Howard, mais ils seront relâchés en moins de deux jours et n'auraient jamais fait l'objet de poursuites.

Les événements des 26 et 27 avril

Au lendemain de l'incendie, l'agitation règne à Montréal, comme l'a si bien raconté le marchand Seaver⁷. La rue Saint-Antoine est envahie par des hommes armés de bâtons qui saccagent une maison de la rue Saint-Antoine où logent de nombreux députés, les résidences des honorables Hincks et Holmes, les bureaux du *Pilot* (journal du gouvernement) et finalement la nouvelle résidence du premier ministre La Fontaine. Les dépendances sont totalement brûlées et les forces de l'ordre, toujours passives : Seaver écrit que « les soldats et officiers sympathisent plutôt avec les émeutiers et, jusqu'à aujourd'hui, les militaires n'ont tenté aucun effort réel pour mettre un terme à l'agitation, sauf pour permettre aux pompes à incendie de protéger les propriétés avoisinantes. On n'a pas permis aux voitures de pompiers d'approcher la maison de La Fontaine jusqu'à ce que les soldats arrivent et forment une garde autour de la maison ».

Amédée Papineau⁸ raconte la suite : des dommages plus ou moins importants à la pension de ministres Baldwin et Price (deux ministres), à l'auberge d'un irlandais patriote, à la maison du solliciteur général et à celle du Dr Wolfred Nelson. « Pendant tous ces dégâts, ajoute Papineau, les troupes demeurèrent impassibles, groupées autour de la maison du gouvernement [le château Ramezay], que personne ne songeait à attaquer ».

Le 27, le gouvernement décide d'armer des volontaires, comme c'était l'usage quand les forces de l'ordre manquaient de ressources. Répondant à l'appel, des jeunes gens de l'Institut canadien, du journal *L'Avenir*, des artisans, des Irlandais catholiques, de 500 à 800 personnes, selon les sources, se rendent au dépôt pour obtenir des armes et des munitions, mais les bandes *tories* sont tellement menaçantes que le général Gore (qui commandait l'armée à Montréal depuis 1847) décide de faire désarmer ces constables spéciaux qui auraient pu maintenir la paix dans une ville où toutes les forces de l'ordre (de l'armée aux pompiers) sont sous contrôle anglophone.

L'émeute du 30 avril

Les deux jours suivants, samedi et dimanche, sont plus tranquilles, mais une nouvelle émeute éclate quand le Gouverneur va rencontrer les députés au château Ramezay le 30 avril. Toujours aussi mal protégés par les militaires, les députés se rendent du marché Bonsecours au château sous une averse d'œufs, d'oignons et de pommes de terre. Lord Elgin et son cortège se frayent péniblement un passage à travers les émeutiers qui assaillent sa voiture à coups de pierres et de briques. Perry est encore là, et il racontera ses exploits sous le même ton badin :

[...] un cavalier, accidentellement peut-être, renversa un homme juste à côté de moi. [...] Malheureusement pour la paix de notre ville, mon pied heurta un morceau de brique. Le geste du cavalier, la proximité de lord Elgin et ce morceau de brique s'embrouillèrent dans ma tête; vif comme l'éclair, je me penchai pour le ramasser et le lançai avec force à travers la fenêtre de la voiture du Gouverneur.

Après la rencontre, Elgin emprunte un parcours différent pour déjouer les émeutiers qui se mettent à sa poursuite, utilisant même le matériel du service des incendies. Sa voiture abîmée par les projectiles arrive péniblement à Monkland où il se cantonnera pendant quelques mois.

Le printemps et l'été 1849

À compter de mai, le climat devient relativement plus calme, mais la tension demeure. D'après Hector Berthelot, «les *tories* semèrent la terreur pendant plusieurs mois dans les rues de Montréal. Malheurs aux Canadiens français qui s'aventureraient alors dans les faubourgs de la partie ouest pendant l'obscurité, car ils couraient le risque de se faire assommer par des bandes de brigands postés aux coins des rues ou aux portes des auberges»⁹.

Berthelot ne mentionne toutefois qu'un seul incident précis. Le 10 mai, à l'hôtel Têtu, quelques ministres reçoivent à dîner des libéraux de Toronto. Pendant le repas, les *tories* se rassemblent (au signal du tocsin de la pompe Union, selon Papineau) et viennent briser les fenêtres de l'hôtel. Quelques manifestants envahissent la salle du festin. Des convives sortent leurs pistolets et font au moins deux blessés. Les troupes arrivent quand tout est fini.

L'émeute du 15 août

Une nouvelle explosion de violence se produit en août quand les autorités décident finalement d'arrêter une dizaine de suspects en rapport avec l'incendie du 25 avril. Le groupe ne comprend aucun des notables arrêtés en avril. Les prévenus sont tous libérés sous caution, sauf Alexander Courtney, un aubergiste à la mine patibulaire qui avait été l'un des principaux comparses de Perry.

À la première nouvelle de ces arrestations, des groupes de *tories* et d'orangistes se forment et élèvent des barricades sur la rue Notre-Dame et sur la rue Saint-Gabriel. Les militaires interviennent, mais des émeutiers, peut-être 200, se massent devant la résidence du premier ministre et forcent la porte d'entrée de la cour. Quelques coups de feu sont tirés par les assaillants qui retraitent à la première fusillade de la garnison improvisée, une poignée d'amis de La Fontaine dirigée par É.-P. Taché. Six émeutiers sont blessés gravement et l'un d'eux, le fils du forgeron Mason,

mourra le lendemain. Comme d'habitude, la cavalerie arrive une fois l'affrontement terminé.

Le 20 août, pendant que La Fontaine témoigne devant le coroner à l'hôtel Cyrus, les *tories* mettent le feu dans l'escalier qui mène à l'étage où siège le jury. La Fontaine se réfugie dans le corps de garde sous la protection des militaires. Outre la destruction de l'hôtel Cyrus, on note, dans les jours suivants, l'incendie de l'hôtel Donegana, le 16, d'un magasin, le 18, de trois résidences privées, le 27.

La capitale après 1849

À partir de septembre, la ville se calme, mais les députés ont déjà conclu que Montréal ne convient pas comme capitale et ont décidé que « le siège du gouvernement serait transféré à Toronto jusqu'à la clôture du Parlement, puis à Québec pendant les quatre années subséquentes ».

Le Parlement siège donc à Toronto, puis à Québec (où l'édifice du Parlement brûle accidentellement) et de nouveau à Toronto. Les députés viennent bien près de s'entendre sur une capitale permanente, à Québec, mais, devant l'impasse, et pour éviter de nouveaux conflits, le gouvernement refile le problème à la reine Victoria qui choisit une bourgade du Haut-Canada, Bytown. Pour apaiser les citoyens du Bas-Canada, le Gouverneur établit temporairement le siège du gouvernement à Québec, en attendant que les bâtiments de Bytown soient prêts, ce qui sera fait en 1866.

Que serait-il arrivé si l'émeute de 1849 n'avait pas eu lieu? On peut raisonnablement penser que Montréal serait demeurée capitale et, après plus de 20 ans passés là, bien installés dans les locaux que le gouvernement La Fontaine prévoyait de faire construire, le gouvernement et le parlement du Canada y seraient demeurés après 1867¹⁰.

Sans l'émeute de 1849, Ottawa serait resté une bourgade et Montréal serait probablement la capitale du Canada. Mais tout cela n'est qu'hypothèse et spéculation.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Loi que l'Assemblée législative avait adoptée un an plus tôt (le 9 juin 1846) et que le gouverneur Metcalfe avait réservée au bon plaisir de Sa Majesté.
2. Une mesure semblable avait été précédemment adoptée pour le Haut-Canada, à l'initiative d'Allan MacNab qui sera néanmoins le leader des opposants au *bill* de 1849.
3. *Journal de Québec*, 8 février 1849.
4. « L'émeute de 1849 à Montréal », dans *Notre maître, le passé* (troisième série), Montréal, Granger frères, 1944.
5. Traduit d'après la lettre originale publiée dans *Canadian Historical Review*, vol. 32, no. 1, mars 1951, p. 61-65.

6. Traduit du *Montreal Daily Star, Carnival Number*, janvier-février 1887. Perry est souvent identifié comme « chef des pompiers ». Il dit lui-même dans son texte qu'il était « captain of the Hook and Ladder and Hose » (capitaine de la compagnie des crochets, échelles et tuyaux) et il ajoute ensuite qu'il dirige la brigade Union. Quoi qu'il en soit, il ne s'agissait pas de sa fonction principale et Punch l'identifie comme commerçant.
7. Le marchand Seaver termine sa lettre sur cette note: « La querelle est une guerre de races. Les anglophones n'acceptent pas d'être dirigés par un gouvernement canadien et personne n'entrevoit la fin de ces hostilités. Est-ce que ce sera l'extermination de la race canadienne? Dieu seul peut le dire. Nous vivons une période troublée et le sang coulera encore plus que lors de la rébellion de 1837 ».
8. *Journal d'un Fils de la Liberté*, Sillery, Septentrion, 1998.
9. Hector Berthelot, *Le bon vieux temps*, compilé, revu et annoté par Édouard-Zotique Massicotte, Montréal, Beauchemin, 1916.
10. C'était l'opinion de J.-J. Bell en 1903 pour qui « Montréal serait sûrement encore [...] la capitale du Canada si des émeutiers n'avaient pas incendié l'Hôtel du Parlement, en 1849, événement qui déshonora la ville ». La version originale de ce texte a été publiée en 1903, à Toronto, dans le *Canadian Magazine* (vol. XX, no. 6, avril 1903, p. 501-507); nous publions ici la traduction réalisée par Marie Auger, du Service de la reconstitution des débats de l'Assemblée nationale, et publiée dans le *Bulletin de la bibliothèque de l'Assemblée nationale* dans son édition d'avril 1999 (vol. 28, no. 1-2).

Ont collaboré à ce dossier sur « L'incendie du Parlement de Montréal: un événement occulté »:

Gaston Deschênes

Historien de formation, Gaston Deschênes a fait carrière à l'Assemblée nationale du Québec pendant 30 ans. Spécialiste de l'histoire parlementaire, il a publié plusieurs ouvrages dont *Le Parlement de Québec, histoire, anecdotes et légendes*; et *L'Hôtel du Parlement, mémoire du Québec*. Sur sa région natale, la Côte-du-Sud, il a publié: *L'année des Anglais, la Côte du Sud à l'heure de la Conquête*, qui lui a valu le Mérite historique régional (2005), le Prix littéraire Philippe-Aubert-de-Gaspé (2007) et le Prix Monique-Miville-Deschênes (2009). En 1999, il a publié chez Septentrion, *Une capitale éphémère, Montréal et les événements tragiques de 1849*.

François Deschamps

Il a terminé des études de premier cycle en histoire à l'Université de Montréal et une maîtrise à l'UQAM. Son mémoire de maîtrise complété en 2011 portait sur le radicalisme tory et la mobilisation des milices dans le district de Montréal. Il a étudié le combat du *Montreal Herald*, organe du Doric Club, et l'idéologie radicale tory de 1832 à 1849.

Gilles Gallichan

L'historien prolifique Gilles Gallichan a été bibliothécaire de référence à l'Assemblée nationale et chercheur au programme de reconstitution des débats parlementaires à Québec pendant plusieurs années. Après son doctorat en histoire à l'Université Laval sur le livre et la politique au Bas-Canada de 1791 à 1849, il a été collaborateur au projet d'histoire du livre et de l'imprimé au Canada et a publié de nombreux ouvrages touchant à la fois la vie culturelle et la vie politique, dont une biographie d'Honoré Mercier en 1994 et des articles dans plusieurs revues dont *Les Cahiers des dix*; il est membre de la Société des Dix depuis 1993. En 1981, en collaboration avec Jean Hamelin et André Beaulieu, il a répertorié et présenté les brochures publiées de 1764 à 1972. En 1987, il s'est intéressé aux chefs patriotes de 1837 et à leurs livres, en collaboration avec Jean-René Lassonde. En 1994, il publiait un ouvrage sur la Bibliothèque du Barreau. Il a fait paraître en 1990 dans *Documentation et bibliothèques*, (vol. 36, no 1) «L'incendie de la Bibliothèque du Parlement en 1849» qui fut repris dans l'anthologie de Gaston Deschênes, *Une capitale éphémère*.

Gilles Laporte

Historien spécialiste de l'histoire du XIX^e siècle et particulièrement de l'histoire des Patriotes de 1837-1838, il a publié entre autres, *Patriotes et Loyaux, mobilisation politique et leadership régional à la veille des Rébellions de 1837-1838* chez Septentrion en 2004. Il est coauteur du manuel *Fondements historiques du Québec* (Chenelière, 2008). En 2010, la Société Saint-Jean-Baptiste lui conférait le titre de Patriote de l'année pour sa contribution à la promotion de l'histoire du Québec. Président actuel du Mouvement national des Québécois (MNQ), ce professeur d'histoire depuis 20 ans au cégep du Vieux Montréal et chargé de cours en histoire à l'UQAM, milite activement à la Coalition pour l'histoire.